

Les trois fondements

Cours n°9

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge auprès de Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions ; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare, personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Moḥammad (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) est Son serviteur et Son Messenger.

Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :

« Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission ».

[Âli 'Imrân, 102]

Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :

« Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement ».

[An-Nisâ, 1]

Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :

« Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son Messenger obtient certes une grande réussite ».

[Al-Aḥzâb, 70-71]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidée est la guidée de Moḥammad (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ). Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la religion), et toutes les choses inventées (dans la religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.

Ceci étant dit :

L'alliance et le désaveu

La troisième affaire : Celui qui obéit au Messager (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) et voue une adoration exclusive à Allah, il ne lui est pas permis de s'allier à ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) et ce même s'il est le plus proche des proches.

EXPLICATION :

Il n'est pas permis à celui qui pratique cela de s'allier à ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) et ce même s'il est le plus proche des proches.

C'est le sujet de l'alliance et du désaveu et il est conséquent à l'unicité et fait partie des droits de l'unicité : s'allier aux alliés ^[1] d'Allah et se désavouer des ennemis d'Allah. Al-mouwâlât et al-walâ ont le même sens. Ce qui est entendu par al-walâ (l'alliance) c'est l'amour dans le cœur et ce qui est entendu c'est l'aide et le soutien et ce qui est entendu c'est l'héritage et le prix du sang versé.

Le musulman s'allie donc aux alliés d'Allah dans le sens où il restreint son amour aux alliés d'Allah et les secoure. Le musulman est donc avec les musulmans et ils ont priorité les uns envers les autres comme Allah Le Très-Haut a dit (et dont la traduction du sens est) : « **Cependant ceux qui sont liés par la parenté ont priorité les uns envers les autres, d'après le Livre d'Allah** » {Al-Anfâl, 75}.

Le partage du prix du sang versé par erreur est entre les musulmans et c'est ce qui est appelé le partage de responsabilité. Tout ceci entre dans l'alliance et donc il n'y a pas d'alliance entre le musulman et le mécréant ainsi que d'amour et de secours et d'héritage et de prix du sang versé et de tutorat dans le mariage et de tutorat du juge etc.

Ceci ne doit pas avoir lieu entre le musulman et le mécréant mais seulement entre les musulmans en raison de la parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) : « **Et jamais Allah ne donnera une voie aux mécréants contre les croyants** » {An-Nisâ, 141}.

Voilà comment il est obligatoire aux croyants de se distinguer des mécréants et donc il n'est pas permis à celui qui voue l'unicité à Allah et obéit au Messager (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) de s'allier à ceux qui s'opposent à Allah.

¹ N.d.t : Cheikh Al-Islâm Ibn Taymiyyah -qu'Allah le fasse miséricorde- a défini l'allié d'Allah (waliyyoullâh) comme étant le croyant pieux (al-mou'min at-taqî) en se basant sur le verset (dont la traduction du sens est) : "En vérité, les alliés d'Allah seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés, ceux qui croient et qui craignent [Allah]" {Younous, 62-63}. Voir Majmou' Al-Fatâwâ v.11 p.61.

Al-mouhâddatou (l'opposition) : C'est que l'individu soit d'un côté et qu'Allah ainsi que Son Messenger (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) et les croyants soient de l'autre côté et qu'al-mouhâddou (celui qui s'oppose) soit du côté des mécréants. Voilà donc Al-mouhâddatou.

Sa parole "Et ce même s'il est le plus proche des proches" : C'est-à-dire en termes de parenté et donc si ton proche est quelqu'un qui s'oppose à Allah et à Son Messenger (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ), il t'est obligatoire de t'opposer à lui et de rompre les liens tandis que celui qui est un allié d'Allah et de Son Messenger (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ), il t'est obligatoire de l'aimer et d'être son allié et ce même s'il est éloigné de toi en termes de parenté et ce même s'il n'est pas arabe ou s'il est noir ou blanc ou rouge ; il t'est obligatoire d'être son allié et de l'aimer qu'il soit de ta région ou de l'extrême Est ou de l'extrême Ouest.

Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) : « **Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres** » {At-Tawbah, 71}. C'est-à-dire qu'il y a entre eux l'amour, le secours mutuel, l'entraide et la concorde ; ceci est entre les croyants.



La preuve de cela est la parole d'Allah (dont la traduction du sens est) : « **Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour Dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu. Ceux-là, Il a prescrit la foi dans leurs cœurs et Il les a aidés de Son secours et Il les fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Allah les agrée et ils L'agrément. Ceux-là sont le parti d'Allah. Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent** » {Al-Moudjâdalah, 22}.

EXPLICATION :

Sa parole "Tu ne trouveras pas" : Cela s'adresse au Prophète (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ), c'est-à-dire : cela n'arrive pas et cela n'existe jamais qu'un croyant en Allah et Son Messager (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) aime les mécréants et s'il les aime, il n'est pas croyant et ce même s'il prétend l'être.

Ibn Al-Qayyim -qu'Allah lui fasse miséricorde- dit dans Al-Kâfiyah Ach-Châfiyah :

*Tu aimes les ennemis de l'aimé et tu prétends
Un amour envers lui, cela n'est pas possible
De même tu détestes à grand effort ses aimés
Où est donc l'amour ? Ô toi frère de Satan !*

Il est donc impossible qu'une telle personne aime les mécréants et dise "J'aime Allah et Son Messager" en raison de la parole d'Allah (dont la traduction du sens est) : "Ô vous qui avez cru ! Ne prenez pas pour alliés Mon ennemi et le vôtre, leur offrant l'amitié" jusqu'à Sa parole Exalté soit-Il (dont la traduction du sens est) : "Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple : « Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, Seul »" {Al-Moumtahinah, 1-4}. Et Sa parole (dont la traduction du sens est) : "Abraham ne demanda pardon en faveur de son père qu'à cause d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua. Abraham était certes plein de sollicitude et indulgent" {At-Tawbah, 114}.

C'est la religion d'Abraham, il s'est désavoué de son père, la personne la plus proche de lui lorsqu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah.

Le verset indique également que l'amour du mécréant oppose la foi en Allah et au Jour Dernier soit son fondement soit sa complétude mais s'il y a en plus de l'amour envers eux un soutien de leur religion et de leur mécréance, cela est alors une sortie de l'Islam tandis que si c'est un amour sans assistance pour eux, cela est considéré comme une diminution de la foi et une sortie de l'obéissance à Allah et un affaiblissement de la foi.

Il est dit que ce verset a été révélé au sujet d'Abou 'Oubaydah bnoul-Jarrâh - qu'Allah Le Très-Haut l'agrée- lorsqu'il a tué son père lors de la bataille de Badr car son père était dans la mécréance et voulait tuer son fils Abou 'Oubaydah et donc Abou 'Oubaydah -qu'Allah l'agrée- l'a tué car c'était un ennemi d'Allah et le fait qu'il soit son père ne l'a pas empêché par colère pour Allah Le Très-Haut.

La parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) : **“Ceux-là”** : C'est-à-dire ceux qui s'éloignent de l'amour envers ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messenger (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ).

Sa parole (dont la traduction du sens est) : **“Il a prescrit la foi dans leurs cœurs”** : C'est-à-dire qu'Allah a affermi la foi dans leurs cœurs, Allah a enraciné la foi dans leurs cœurs.

Sa parole : **“Et Il les a aidés de Son secours et Il les fera entrer dans des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux”** : L'aide c'est le renforcement, Il les a renforcés de Son secours (rouh) et le mot rouh est cité dans le Coran avec plusieurs sens.

Parmi eux le sens d'âme par laquelle il y a la vie. Parmi eux la révélation comme dans la parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) : **“Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un esprit [le Coran] provenant de Notre ordre”** {Ach-Chourâ, 52}.

Parmi eux le sens de Jibrîl qui est rouhoul-qoudous (le saint Esprit) et ar-rouh al-amîn (l'Esprit fidèle). Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) : **“Dis : « C'est le Saint Esprit [Gabriel] qui l'a fait descendre de la part de ton Seigneur en toute vérité, afin de raffermir [la foi] de ceux qui croient, ainsi qu'un guide et une bonne annonce pour les musulmans »”** {An-Nah, 102}.

Et Allah Exalté soit-Il dit (ce dont la traduction du sens est) : **“Et l'Esprit fidèle est descendu avec cela”** {Ach-Chou'arâ, 193}. Parmi eux le sens qui est dans ce verset et c'est la force.

Il les a donc aidés de Son secours c'est-à-dire d'une force de Sa part, une force de foi dans ce Bas-Monde et dans l'Au-Delà.

“Et Il les fera entrer dans des jardins” : jannât est le pluriel de jannah et jannah dans la langue arabe est le jardin couvert (moujtan) d'arbres c'est-à-dire caché et couvert d'arbres car al-jannah, le Paradis, c'est de l'ombre et des arbres et des ruisseaux et des palais et le plus haut du Paradis et son plafond c'est le Trône d'Allah Le Très-Haut.

Sa parole Exalté soit-Il **“Sous lesquels coulent les ruisseaux où ils demeureront éternellement”** : C'est-à-dire qu'ils y resteront et n'en sortiront pas. Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) : **“Où ils demeureront éternellement, sans désirer aucun changement”** {Al-Kahf, 108}. Ils n'y craindront pas la mort et n'y craindront pas que quelqu'un les fasse sortir ou les expulse comme cela se fait dans cette vie d'Ici-Bas car il se peut dans cette vie d'Ici-Bas que quelqu'un soit dans des palais mais il n'est pas à l'abri de la mort et qu'elle l'en fasse sortir et il n'est pas à l'abri d'ennemis qui pourraient triompher sur lui et l'en faire sortir. L'être humain est toujours dans la crainte dans ce Bas-Monde.

La parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) : **“Allah les agréé et ils L'agréent”** : Comme ils ont mis en colère leurs proches parmi les mécréants et les ont détestés, Allah leur a accordé une Satisfaction de Sa part en rétribution pour eux. Ils ont donc été compensés du fait qu'ils ont mis leurs proches en colère par la Satisfaction d'Allah Le Très-Haut et Allah les a donc agréés et ils L'ont agréé.

Sa parole **“Ceux-là sont le parti d'Allah”** : C'est-à-dire le Groupe d'Allah tandis que les mécréants sont le parti de Satan comme Allah Le Très-Haut a dit (et dont la traduction du sens est) : **“Ceux-là sont le parti du Diable”** {Al-Moudjâdalah, 19}. C'est-à-dire le Groupe de Satan et les alliés de Satan. Quant aux autres ce sont les alliés du Seigneur.

Ce sujet a donc trait à l'inimitié envers les mécréants et de ne pas s'allier à eux mais cela n'implique pas que nous boycottions les mécréants dans les affaires et les intérêts mondains mais au contraire certaines affaires font exception :

1. **La première** : Malgré notre détestation envers eux et notre inimitié envers eux, il nous est obligatoire de les appeler à Allah Le Très-Haut. Il nous est obligatoire de les appeler à Allah Exalté soit-Il et de ne pas les laisser en disant : **“Ceux-là sont les ennemis d'Allah et nos ennemis”**. Il nous est obligatoire de les appeler à Allah en espérant qu'Allah va les guider et s'ils n'acceptent pas, alors nous les combattons ^[2] en fonction de nos capacités. Soit ils entrent en Islam soit ils payent la jizyah s'ils font partie des juifs et des

² N.d.t : Cela fait partie des prérogatives des chefs d'états musulmans qui eux seuls peuvent mettre en application ce genre de jugements quand c'est nécessaire et pas le commun des musulmans que cela soit en terre d'Islam ou dans les pays de mécréance.

chrétiens et des mazdéens après s'être humiliés et ils se soumettent au règne de l'Islam. Tandis que s'ils ne font pas partie des Gens du Livre ni des mazdéens, il y a une divergence entre les savants sur la perception de la jizyah à leur sujet.

2. La deuxième : Il n'y a pas de mal aux traités de paix avec les mécréants quand besoin s'en fait lorsque les musulmans ont besoin de traités de paix avec eux si les musulmans ne sont pas capables de les combattre ou s'ils demandent un traité de paix. Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) : **“ Et s'ils inclinent à la paix, incline vers celle-ci (toi aussi)”** {Al-Anfâl, 61}. On conclut donc une trêve avec eux mais ce n'est pas une trêve permanente. Ce n'est qu'une trêve provisoire avec un terme en fonction de l'avis du dirigeant des musulmans en raison de ce que cela contient comme intérêts.

3. La troisième : Il n'y a pas de mal à les rétribuer lorsqu'ils font preuve de bienfaisance envers les musulmans. Il n'y a pas de mal à les rétribuer pour leur bienfaisance. Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) : **“Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables”** {Al-Moumtahānah, 8}.

4. La quatrième : Il est obligatoire à l'enfant musulman d'être bon envers son père mécréant mais il ne peut pas lui obéir dans la mécréance en raison de la parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) : **“Nous avons commandé à l'Homme [la bienfaisance envers] ses père et mère ; sa mère l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine : son sevrage a lieu à deux ans. « Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est la destination. Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas ; mais reste avec eux Ici-Bas de façon convenable. Et suis le sentier de celui qui se tourne vers Moi. Vers Moi, ensuite, est votre retour, et alors Je vous informerai de ce que vous faisiez »** {Louqmân, 14-15}. Le père a un droit même s'il est mécréant mais tu ne l'aimes pas d'un amour dans le cœur. Cependant, tu le rétribues pour son éducation envers toi et parce qu'il est ton père et parce qu'il a un droit. Tu le rétribues pour cela.

5. La cinquième : Le commerce avec eux et les achats. Leur acheter des produits et l'importation de marchandises et d'armes en leur en donnant le prix, il n'y a pas de mal à cela. Le Prophète (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) avait des transactions avec les mécréants et il s'est mis d'accord avec les gens de Khaybar qui étaient juifs pour qu'ils sèment la terre en échange d'une partie de ce qui allait en sortir. Ceci ne fait pas partie de l'alliance ni de l'amour. Ce n'est

qu'un échange d'intérêts. Il nous est obligatoire de connaître ces choses et qu'elles n'entrent pas dans l'amour envers eux et qu'elles ne sont pas interdites. De même leur emprunter de l'argent. Le Prophète (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) a pris de la nourriture chez un juif en lui laissant sa cotte de mailles en gage. Il (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) est décédé alors que sa cotte de mailles était en gage chez un juif pour de la nourriture qu'il (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) avait acheté pour sa famille. Il n'y a pas de mal à cela car ce sont des affaires de l'ordre du matériel et des intérêts et n'indiquent pas un amour dans les cœurs. Il nous est obligatoire de faire une différence entre les deux car certains lorsqu'ils entendent les versets sur l'inimitié envers les mécréants et le fait de ne pas les aimer, il se peut qu'ils comprennent qu'ils ne peuvent pas avoir de transactions avec eux et qu'ils ne peuvent pas les contacter du tout et qu'il faut les boycotter complètement. Non ! Ceci est limité par des jugements et des limites et des conditions connus par les gens de science et pris du Livre d'Allah et de la Sounnah de Son Messenger (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ).

6. La sixième : Allah a autorisé de se marier avec les femmes parmi les Gens du Livre à condition qu'elles soient chastes dans leur honneur ^[3] et Allah nous a permis de manger la viande égorgée par les Gens du Livre.

7. La septième : Il n'y a pas de mal à répondre à leurs invitations et à manger leur nourriture licite comme l'a fait le Prophète (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ).

8. La huitième : La bienfaisance envers les voisins parmi les mécréants car ils ont le droit du voisinage.

9. La neuvième : Il n'est pas permis de les opprimer, d'être injustes envers eux. Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) : **“Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité, cela est plus proche de la piété”** {Al-Mâidah, 8}.

³ N.d.t : Il se peut qu'il soit dit qu'il est connu qu'il y a de l'affection entre les époux. Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) : **“Et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté”** {Ar-Roum, 21}. Comment peut-il donc se marier avec une femme mécréante parmi les Gens du Livre et avoir de l'affection pour elle ?

Est-il donc permis au musulman d'éprouver de l'affection pour une mécréante ? Alors qu'Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) : **“Ô les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens”** {Al-Mâidah, 51} ? Nous répondons que l'affection maritale est une affection naturelle en raison du mariage ; quant à l'affection religieuse ce n'est pas permis.